

# AU PRÉSENT

VOTRE  
EMPREINTE  
SUR  
LE MONDE

« Le plus beau partage  
de l'humanité, c'est de  
pouvoir faire du bien. »

*Voltaire*

AUTOMNE 2021 - HIVER 2022

Bulletin d'information de



**mission  
inclusion**

LE NOUVEAU NOM  
DE L'ŒUVRE LÉGER

# LA VOLONTÉ D'APPORTER UN IMPACT DURABLE AVEC VOUS

J'ai toujours eu la **volonté d'agir concrètement** auprès des personnes vulnérables dans ma communauté et dans le monde. C'est pourquoi je suis ravie de faire partie de l'équipe de Mission inclusion, le nouveau nom de L'ŒUVRE LÉGER. J'ai intégré mes fonctions il y a seulement 6 mois et déjà, je suis impressionnée et inspirée par la portée de la Fondation qui œuvre au Québec et dans plus de 10 pays partout sur la planète.

Cette portée est largement attribuable aux donateurs et donatrices comme vous, qui ont la **volonté de faire un geste significatif** et qui choisissent de soutenir fidèlement nos activités. Depuis mon arrivée, j'ai eu la chance d'échanger avec quelques-uns d'entre vous et j'ai remarqué combien vous êtes empreints d'une humilité et d'une générosité extraordinaires. Tout comme vous, je suis déterminée à poursuivre la mission du Cardinal Léger et à réaffirmer sa volonté de créer un monde plus juste et égalitaire.

Pour aller encore plus loin dans la poursuite des œuvres du cardinal, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous nous sommes associés à **Volonté de faire**, un mouvement national propulsé par l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (ACPD). Ce mouvement vise à sensibiliser les gens au pouvoir qu'ils ont de changer les choses grâce à leur testament.

Connaissez-vous les retombées positives que peut avoir un don testamentaire sur une institution comme Mission inclusion?

De plus en plus, des gens réalisent le pouvoir de leur testament. Plus qu'un document légal pour distribuer vos biens personnels, c'est un véritable outil pour changer le monde. Dans les pages suivantes, vous trouverez des articles sur l'impact de ce type de don.

**Aujourd'hui, c'est ma volonté d'apporter mon soutien à Mission inclusion, avec vous qui participez à la pérennité de la mission du cardinal et qui laissez votre empreinte sur le monde.**



**Sarah Kreplin**

Conseillère principale en développement, dons planifiés



**Depuis 20 ans, le bulletin Au Présent vous est envoyé par Mission inclusion. Cette publication contient des informations générales, des témoignages ou des tableaux de rendement concernant la rente viagère de bienfaisance, le don testamentaire ou les dons planifiés en général. Il vous en apprend également sur les projets rendus possibles grâce à ces dons. Ce bulletin vous est offert deux fois par an.**

**Bonne lecture!**

# Rencontre avec monsieur Deschamps, issu du milieu agricole de Vaudreuil-Soulanges et professeur retraité, qui offre sa contribution à la Fondation depuis 1992.

« Mission inclusion est une institution solide en laquelle j'ai confiance. Le cardinal incarne la Fondation. C'est un être exceptionnel qui a eu le souci des autres, au Québec et dans le monde. Le cardinal, c'est un éclairer qui nous indique la voix à suivre, que l'on soit catholique ou pas. »

Pour monsieur Deschamps, encourager l'œuvre du cardinal Léger, c'est continuer de lutter, à sa façon, contre les disparités de ce monde.

« C'est quand même incroyable de constater qu'il existe des richesses d'un côté et qu'à l'autre bout du spectre, des millions de gens n'ont pas le minimum vital! Ça me révolte de constater ces inégalités. Heureusement, parmi ceux qui s'en soucient, il y a votre fondation. »

Depuis bientôt 30 ans, monsieur Deschamps oriente ses dons vers l'international.

« C'est en participant à un projet de développement durable au Mexique en tant qu'étudiant que j'ai été confronté au sort des populations vulnérables. Un jour, j'ai assisté au décès d'un petit garçon et quand on a 20 ans et qu'on voit cela, on se dit qu'il faut faire quelque chose! »

Grâce aux dons planifiés, Mission inclusion continue de venir en aide aux personnes les plus vulnérables. En vous impliquant comme monsieur Deschamps, vous nous aidez à œuvrer pour une société juste et digne.

Merci à vous!

**Monsieur Richard Deschamps, de Sainte-Marthe**  
Donateur depuis 1992



## Un fidèle appui pour lutter ensemble contre les disparités de notre monde

La période exceptionnelle que nous vivons est propice à la réflexion. Si votre volonté est d'aider les autres via une fondation de renom, alors Mission inclusion vous propose différentes façons de donner, tout en planifiant sereinement votre avenir.

# NOTRE ÉQUIPE RÉPOND À VOS QUESTIONS

*Chaque semaine, mon équipe et moi-même recevons des questions concernant les dons planifiés. C'est un plaisir pour nous d'y répondre avec attention et précision pour vous aider à faire des choix éclairés concernant vos intentions de dons.*

*Nous avons décidé de rassembler les questions qui reviennent le plus régulièrement.*



## 1) Le don testamentaire, est-ce seulement pour les gens à haut revenu?

Pas de tout! La majorité des dons par testament sont effectués par des personnes ayant un revenu modeste. Nous estimons qu'une augmentation de 3,5 % des Canadiennes et des Canadiens qui font un don testamentaire se traduirait par une contribution de 40 milliards de dollars à des causes caritatives.

Quelle que soit la taille de votre succession, vous pouvez participer à cet impressionnant mouvement pour changer les choses.

## 2) Est-ce que je peux soutenir à la fois mes proches et les causes qui me tiennent à cœur?

Plusieurs choisissent de léguer tout ce qu'ils ont à leur famille et à leurs proches. Toutefois, un calcul méticuleux démontre qu'un petit pourcentage de votre succession destiné à un organisme de bienfaisance laisse suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de vos proches. En choisissant d'appuyer une fondation comme Mission inclusion, vous pouvez réduire et même, dans certains cas, éliminer les impôts à payer lors de votre succession.

Au plaisir de vous lire!

**Isabelle Morin**

Directrice, développement et communications

## Vous avez des questions et vous souhaitez en savoir plus sur les dons planifiés?

Communiquez avec

**Sarah Kreplin**

Conseillère principale en développement, dons planifiés

[sarah.kreplin@missioninclusion.ca](mailto:sarah.kreplin@missioninclusion.ca)

514 495-2409 poste 139

# LA RENTE VIAGÈRE DE BIENFAISANCE

## LA VOLONTÉ DE CONTRIBUER TOUT EN S'ASSURANT UN REVENU STABLE

Avez-vous la volonté à contribuer d'une façon importante à une cause qui vous tient à cœur alors que vous avez encore besoin d'un revenu stable? La rente viagère est une manière de poser, de votre vivant, un geste généreux et payant.

Elle vous permet de soutenir Mission inclusion (le nom de marque de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger) tout en vous procurant des revenus stables à vie, à l'abri des fluctuations des marchés financiers. Elle peut être très avantageuse sur le plan fiscal.

Nos taux de rente sont hautement compétitifs et le revenu obtenu dépend de votre âge et du montant de la rente. De plus, le revenu sera peu imposé ou même totalement exempt d'impôt.

Vous pourrez aussi profiter d'un autre avantage : un reçu aux fins fiscales vous sera remis l'année du don. Il est de l'ordre d'au moins 20 % du capital cédé, vous faisant ainsi bénéficier de crédits d'impôt importants.



En choisissant la rente viagère de bienfaisance, vous faites un investissement vraiment socialement responsable. Vous financez des activités de la Fondation axées sur la sécurité alimentaire, l'itinérance, les droits des femmes, le développement des communautés, le mieux-être des personnes âgées et la protection des enfants. Votre rente nous aide à poursuivre le rêve du Cardinal Léger d'un monde juste, où personne n'est laissé pour compte. Un monde où tout est inclusion.

**Faites valoir votre volonté d'agir concrètement en posant un geste généreux et payant.**

### NOS TAUX DE RENTE EN VIGUEUR\*

FEMMES	ÂGES	HOMMES
4,17 %	65 ans	4,64 %
4,85 %	70 ans	5,37 %
5,44 %	75 ans	6,06 %
6,65 %	80 ans	7,39 %
7,36 %	85 ans	7,93 %

\* Nos taux de rente varient selon les conditions du marché (octobre 2021) et sont basés sur un capital cédé de 20 000 \$.





**Votre testament peut en faire plus !**

CONNAISSEZ-VOUS  
LE POUVOIR DU  
**DON PAR  
TESTAMENT?**

Ajouter un don  
de bienfaisance à  
votre testament  
est plus facile que  
vous ne le pensez!

Ajouter un don de bienfaisance à votre testament, c'est faire avancer les causes qui vous tiennent à cœur. Un don par testament, c'est :

- faire une contribution plus importante que vous n'auriez jamais cru possible à une cause qui vous tient à cœur;
- contribuer à réduire le montant des impôts qui seront prélevés sur votre succession après votre décès;
- assurer la pérennité de Mission inclusion, et bien plus!

Depuis plus de 70 ans, Mission inclusion contribue à changer les choses pour les populations vulnérables dans l'ensemble de la province et dans trois continents. Notre **volonté de faire** un monde où chacun et chacune trouve sa place est au cœur de nos actions, propulsée par l'engagement et la générosité de nos fidèles donateurs et donatrices.

Contribuez à changer la vie des populations vulnérables au Québec et ailleurs dans le monde. **Donnez à Mission inclusion dès aujourd'hui!** Toutes les sommes comptent pour les personnes dans le besoin.

La **volonté de faire** avancer les choses auprès des populations marginalisées est entre vos mains!



Pour plus d'information sur **le don testamentaire ou sur toute autre forme de don planifié**, communiquez avec Sarah Kreplin à l'adresse [sarah.kreplin@missioninclusion.ca](mailto:sarah.kreplin@missioninclusion.ca) ou au 514 495-2409, poste 139.

Pour en savoir plus sur l'impact de votre don, abonnez-vous à notre infolettre au [www.missioninclusion.ca](http://www.missioninclusion.ca) !

Bulletin d'information de



130, avenue De L'Épée, Montréal (Québec) H2V 3T2 514 495-2409 | 1 877 288-7383

[missioninclusion.ca](http://missioninclusion.ca)   

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021 – PP 40036970  
Mission inclusion est une marque utilisée par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.  
Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 118923689 RR 0001

